

SYNTHESE DES ECHANGES EN ATELIER

QUESTION ABORDEE

Comment construire et conduire un PAT, une démarche de protection de captage d'eau potable ?

PARTICIPANTS

18 personnes ont participé à l'atelier.



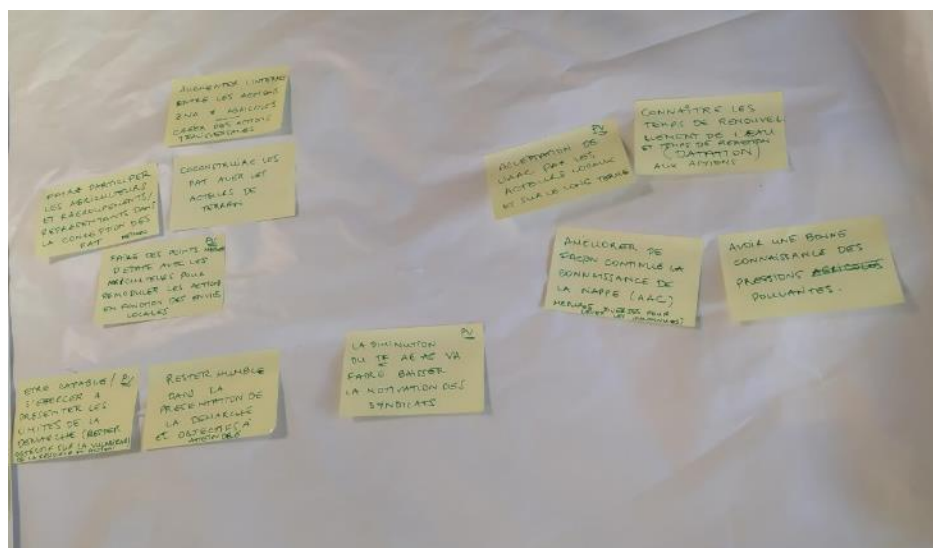
METHODE DE TRAVAIL

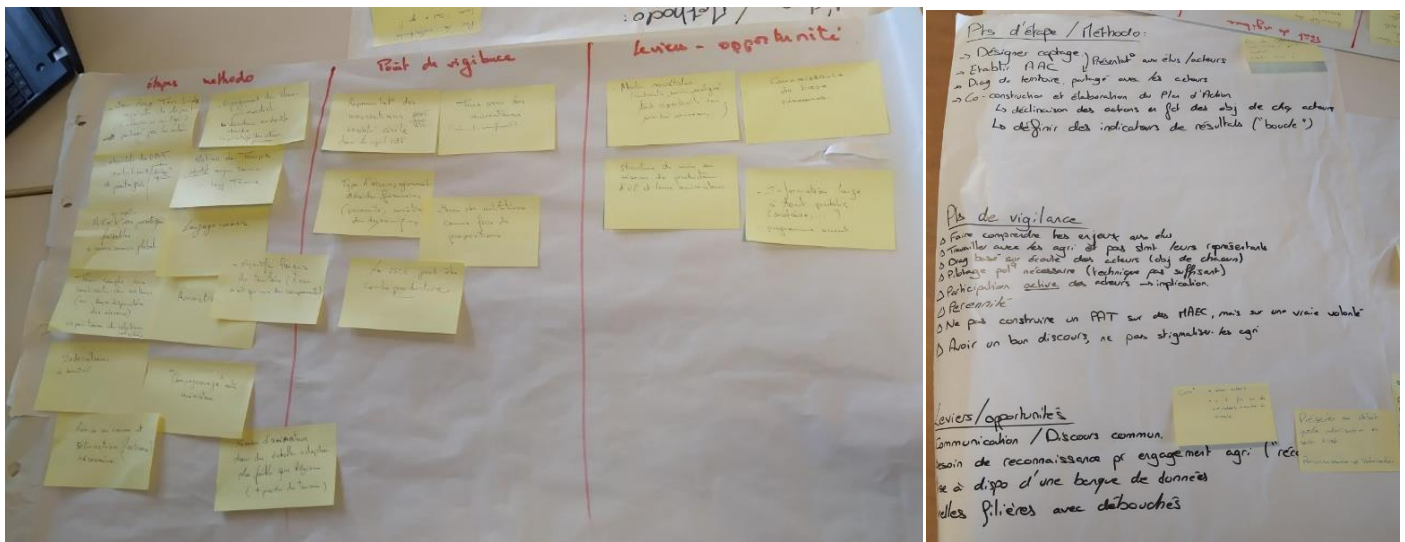
Deux retours d'expériences sur le sujet ont été présentés en introduction :

- **Jean-Luc Lavigne** (Syndicat Tarbes Nord PAT Oursbelille) – Un territoire en action pour la qualité de l'eau
- **Ira Helal** (FREDON Occitanie) – un projet collectif au service la protection des captages et de leurs ressources en eau

Les participants ont ensuite analysé la question en discutant en petits groupes, répartis en trois tables différentes, pendant plusieurs séances consécutives de 30, 15 puis 10 minutes. Les animateurs/rapporteurs des tables rondes ont changé de tables à la fin de chaque séance afin d'enrichir leurs discussions avec les idées émises par les autres groupes. L'atelier a duré 2 h.

RESULTATS DES ECHANGES





ÉLÉMENTS IMPORTANTS

Points d'étapes – méthodologie :

- Nécessité de disposer d'un bon diagnostic territorial initial et partagé avec les acteurs.
- Définir les objectifs ambitieux et partagés mais un large « périmètre » (l'eau n'est pas le seul objectif), fixés à moyen et long terme.
- Donner un socle de connaissances et un discours communs à chaque acteur.
- Co-construire le plan d'actions et décliner les actions pour chaque acteur.
- Définir des indicateurs de résultat et de suivi.
- Faire une analyse critique des actions et révision du PAT.

Points de vigilance :

- Le diagnostic initial, notamment des pressions polluantes, doit être fiable et partagé.
- La co-construction doit inclure tous les acteurs et prendre en compte leurs attentes.
- Les concepteurs des PAT doivent rester humbles et transparents vis-à-vis des autres acteurs, tout en restant clairs sur les objectifs.
- Attention à ne pas stigmatiser certains acteurs.
- Tenir compte des contraintes des acteurs (contrainte de temps des éleveurs par exemple).
- Attention à la notion de temps de renouvellement de l'eau.
- Ne pas construire le PAT autour de promesses financières mais plutôt sur l'envie d'atteindre réellement les objectifs pour le territoire.
- « Turn-over » fréquent des animateurs (et autres acteurs clés) avec perte de connaissances et d'expériences.
- « Turn-over » des systèmes de soutien financier qui peuvent changer fortement d'un cycle à l'autre.

Leviers – opportunités :

- L'engagement des élus est primordial (« idées claires » sur les objectifs à atteindre pour bien « piloter » les différents acteurs dont l'animateur).
- Faire des points d'étape fréquents sur la mise en œuvre et les résultats du PAT pour pouvoir faire évoluer les actions selon les opportunités/besoins/motivations.
- Présenter à la profession agricole la plus-value pour eux d'un PAT : valorisation de leurs efforts et de leur contribution.
- Disposer d'un animateur local pour que les acteurs aient confiance en lui.
- Suivre finement l'évolution de la qualité de l'eau (suivi en continu de la nappe pour les captages en eau souterraine).

- Connaître le temps de renouvellement des eaux pour les eaux souterraines.
- S'appuyer sur les nouvelles filières émergentes.
- Les institutions doivent s'impliquer et être force de proposition dans les COPIL.
- L'attente sociale peut apparaître comme une contrainte mais elle peut être motrice.
- Mettre en réseau les animateurs de manière « polymorphe » et être proche du terrain.
- Ouvrir les PAT à tous les publics : scolaires par exemple.